



UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

Syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaise

Renaturation du ru de Moÿ-de-l'Aisne Commune de Moÿ-de-l'Aisne

Compte-rendu de la réunion de chantier 31 juillet 2019

Lieu :	Rue Pasteur (église), 02610 Moÿ-de-l'Aisne
--------	--

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprises :
Syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaise	Union des Syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques	Lot 1 : FORETS & PAYSAGES Lot 2 : ETS MASCITTI NINO

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
Jean-Michel MACHU	Président du syndicat de l'Oise aval axonaise	X		
Maurice THUET	Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaise	X		
Thierry DESMAZES	Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaise	X		
Annie FERRIERE	Déléguée au syndicat et riveraine du ru de Moÿ			X
André SCHLECHT	Adjoint à la commune de Moÿ	X		
Sébastien LAURENT	Entreprise Forêts & Paysages	X		
Geoffrey PACAUD	Union des syndicats de rivières	X		

Cette réunion concerne les travaux de renaturation du ru de Moÿ entrepris par le syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaise sur la commune de Moÿ-de-l'Aisne. Ces travaux, déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral en date du 5 décembre 2017, ont été confiés à l'entreprise FORETS & PAYSAGES (59) pour le Lot 1 (renaturation du ru) et l'entreprise MASCITTI NINO (02) pour le lot 2 (remplacement du passage busé).

SECTEUR AMONT : MISE EN PLACE D'UN EPI ENROCHE

Suite aux travaux de renaturation du ru de Moy réalisés en 2018, un épi en enrochements devait être mis en place à la difffluence entre le bras de l'Oise et le ru afin de garantir l'alimentation en eau du ru en période estivale. Ces travaux n'ont pas pu être réalisés en 2018 faute d'accès convenable pour l'entreprise, ce qui a été résolu cette année.

L'objet de cette réunion est de constater de la bonne réalisation de l'épi et l'entretien de la végétation du ru de Moÿ.

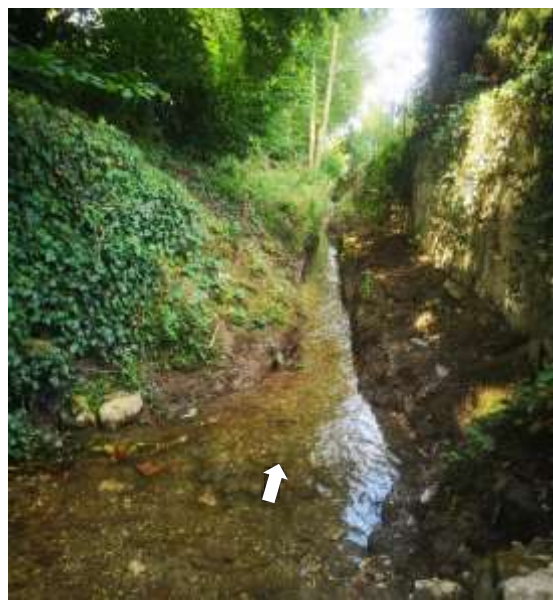
L'épi en enrochements libres a été implanté conformément au descriptif du CCTP. Les enrochements ont été ancrés dans le fond du lit sur un géotextile type bidim. Les pierres plus petites ont été disposées dans les interstices des plus grosses afin de garantir la stabilité de l'ouvrage.

Cet épi joue son rôle de répartiteur de débit entre le bras de l'Oise et le ru de Moy. On observe une arrivée d'eau suffisante dans le ru en cette période d'étiage tout en garantissant un niveau normal dans le bras de l'Oise.

Une surveillance sera menée tout au long de l'année par le syndicat ainsi que par le propriétaire riverain afin de veiller à la bonne évolution de l'aménagement et constater si des ajustements s'avèrent nécessaires ou non après la montée des eaux hivernale.



Epi mis en place – vues amont et aval



Epi mis en place – vues du dessus et entrée d'eau dans le ru de Moy

L'entreprise a remis en place la clôture qui a dû être démontée pour le passage engins et le pied du piquet a été bétonné. La propriété par laquelle les engins sont passés ne fait pas l'objet de désordres particuliers hormis quelques traces résiduelles où le gazon a été arraché. Si celui-ci ne repousse pas d'ici l'automne, l'entreprise viendra engazonner ces quelques zones.



Clôture remise en place et accès par la propriété

Suite à la pose de cet épi, les travaux de la tranche 1 ont été réceptionnés.

TRANCHE 2 : ENTRETIEN DE L'ENSEMBLE DU RU

Conformément au marché, l'entreprise Forêts et Paysages a à sa charge l'entretien du ru pendant les 3 années qui suivent les travaux de renaturation soit de 2019 à 2021, ainsi que la fauche des foyers de renouée du Japon (4 fois par an).

L'entretien a consisté à retirer l'excès de végétation présente dans le lit qui limite le bon de l'eau.

L'entreprise a procédé au faucardage du chenal central là où cela s'avérait nécessaire, comme sur les zones où le cresson s'était fortement développé. L'entreprise a conservé un maximum de plantes hélophytes (iris, joncs, carex, ...) lorsqu'elles n'obstruaient pas le lit.



Faucardage important du lit – avant et après travaux

Les orties, chardons et ronces présents en berges ont été retirés et exportés.



Entretien moyen du lit – avant et après travaux

Les branches basses de certains arbres et arbustes qui pouvaient limiter les écoulements en période de hautes eaux ont été coupées et exportées.



Gestion des branches basses – avant et après travaux

Sur les zones où des plantations d'arbres et arbustes ont eu lieu, l'entreprise a fauché les abords afin de permettre à ces plantations de pousser plus facilement. Cependant, il a été constaté la perte de nombreux plants suite à la canicule de ces derniers jours.



Fauche autour des plants d'arbustes



Nombreux plants d'arbustes morts suite à la canicule

L'entreprise a procédé à la fauche des foyers de renouée du Japon pour la deuxième fois de l'année. Cependant quelques plants n'ont pas été fauchés. L'entreprise reviendra très prochainement sur site afin de faucher ces quelques plants. Ensuite, l'entreprise procédera aux deux dernières fauches de l'année en septembre puis fin octobre - début novembre.



Secteur de renouée fauché



Plants de renouée non fauchés

- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le projet de renaturation du ru de Moÿ-de-l'Aisne, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - Sébastien LAURENT – Entreprise Forêts & Paysages 07.76.01.80.28
 - Geoffrey PACAUD – Union des syndicats 03.23.20.36.74
 - Jean-Michel MACHU – Président du syndicat de l'Oise aval axonaise : 03.23.56.43.75

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La date de la prochaine réunion n'est pas encore connue.

Le service technique,